

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE RACCORDEMENT
au(x) réseau(x) d'assainissement**

COMMUNE :

Cette fiche doit être complétée et retournée à la Communauté de Communes avec :

- **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble.
- **Plan d'implantation** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.

Réservé Communauté de Communes

Date de réception :

N° de dossier :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète :

.....

Tél : **Email :**@.....

SITUATION DU PROJET :

Commune :

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

.....

.....

NATURE DU PROJET :

Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire, d'une déclaration de travaux

N :

Réalisation d'un branchement au réseau sans autorisation d'urbanisme,

Modification d'un branchement déjà existant. Date de mise en place :

Références cadastrales du terrain :

Section (s) : N° de parcelle (s) : **Lotissement** oui non

LOCAUX À DESSERVIR

● **Exclusivement à usage d'habitation**

Construction neuve

Construction existante

Nombre de logements :

Nombre de pièces principales par logement :

Nombre de chambre par logement :

Nombre d'habitants permanents :

● **Locaux à autre usage (restaurant, camping, salle des fêtes, etc.) :**

Nature de ces locaux :

Capacité maximale d'accueil :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Surface totale :

Topographie :

plat ou peu pentu

pente supérieure à 10 cm par mètre

CARACTERISTIQUES DU BRANCHEMENT

Vous désirez raccorder :

Eaux usées domestiques (salle de bain, cuisine, toilettes) : OUI NON

Eaux pluviales (issues des chéneaux, cours) : OUI NON

Eaux usées et pluviales : OUI NON

Eaux usées non domestiques : OUI NON

Si oui nature des eaux usées non domestiques :

Le raccordement au réseau nécessite le passage de votre branchement sur un ou des terrain(s) dont vous n'êtes pas propriétaire : OUI NON

Si oui, nous attirons votre attention sur le fait que des autorisations de passage écrites nécessaires devront être obtenues.

Observations particulières :

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire s'engage, après avis du service de contrôle à réaliser un branchement au réseau conformément à la réglementation, aux prescriptions du service, et dans le respect des règles de mise en œuvre.

En cas de problèmes constatés sur le branchement celui-ci devra être repris aux frais du propriétaire du branchement.

Conformément à la délibération N°2021-198 du 16 décembre 2021 prise par le conseil communautaire, le propriétaire s'engage à s'acquitter d'une PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) d'un montant de 2000 € TTC par logement (tarif pouvant être amené à évoluer).

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

A _____, le _____

Signature du propriétaire

Il est conseillé d'attendre l'accord de la collectivité pour acquérir les matériaux.